



Mairie de Combs-la-Ville  
Esplanade Charles de Gaulle  
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex  
Tel. : 01 64 13 16 00  
Fax : 01 60 18 06 15

---

**DIRECTION DES FINANCES**  
**Service Régie**

Tel : 01.64.13.16.46/48  
Fax : 01.60.18.06.15

Le 1<sup>er</sup> septembre 2022

Objet : Quotient familial 2023

Madame, Monsieur,

Le présent document a pour objet de recueillir l'ensemble des informations indispensables à l'établissement de votre quotient familial pour l'année 2023.

Le quotient, aide apportée aux familles par la commune, constitue un effort financier important de la part de l'ensemble des contribuables en faveur de ceux dont la situation le nécessite.

La présentation complète et sincère des informations demandées revêt donc une importance particulière : il en va de l'équité que nous devons garantir entre tous les habitants de la commune.

**Je vous invite à vous rendre au service Régie aux dates prévues pour le calcul du quotient familial : de septembre à fin décembre 2022.**

**Le service Régie est ouvert du lundi au samedi de 8 h 45 à 11 h 45. En cas d'impossibilité, vous pouvez envoyer par mail le formulaire et votre avis d'imposition 2022 via le portail famille ou les déposer dans la boîte aux lettres du service Régie. Vous recevrez votre quotient par mail ou par voie postale.**

Je vous remercie d'avance du soin que vous mettrez à remplir ces documents, afin de permettre aux agents de la régie d'effectuer leur délicat travail dans les meilleures conditions et ... dans votre intérêt !

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire



Guy GEOFFROY